

Sujet : Tr: Tr: Tr: Fwd: [INTERNET] à l'att. de M. Me commissaire enquêteur / Berges du Courant Mimizan

De : DDTM 40/SG/AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques) emis par SAINT-LAURENS Sylvie - DDTM 40/SG/AJ <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

Date : 24/08/2020 10:28

Pour : DDTM 40/SG/AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques) <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] à l'att. de M. Me commissaire enquêteur / Berges du Courant Mimizan

Date : Fri, 21 Aug 2020 16:50:17 +0200

De : Pardi <pardi@wanadoo.fr>

Pour : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Bonjour,

Habitant Mimizan, bénévole de Surfrider Europe depuis 2007, surfeuse et maman de jeunes surfeurs je me permets de répondre à votre enquête.

L'aménagement actuel des digues renforce la dérive du courant vers le Sud et donc vers les zones de surf et de baignades.

De mon point de vue, les aménagements prévus restant de forme identique, rien ne changera, bien au contraire.

Il semblerait plus adaptée que la digue nord soit alignée à celle du sud et atténuer l'arrondie du musoir qui amplifie la phénomène d'érosion côté sud. Il n'y a qu'à Mimizan que l'on observe cette situation.

De plus, en été un important banc de sable autour de ce musoir obstrue l'écoulement naturel des eaux des lacs en amont (Aureilhan/Mimizan, Gastes, Biscarrosse). Ces eaux se déversent à Mimizan et sont ainsi orientées plein sud vers les baigneurs qui se retrouvent dans une eau marron/noire.

La dune côté sud est menacée chaque hiver, alors le nord lui se re-ensable. Le transport de sable envisagé du nord vers le sud ne seront que temporaires et inutiles.

Il serait d'ailleurs bénéfique de ne plus autoriser le passage d'engin mécanique à cet endroit (dune embouchure côté sud)

Autrefois des pieux en bois faisaient office de digue, des palissades en bois ont servi à l'édification du cordon dunaire (système de Goury), les aménagements en bois seraient donc les plus naturels.

L'utilisation de béton ou de trop gros blocs est donc à proscrire à cette endroit, l'eau heurtant des blocs ou du béton creuse le sable.

Les aménagements des berges du Courant prévus en amont du pont sont quand à eux bien nécessaire pour la sécurité de tous.

Cette enquête est une bonne opportunité pour nous mimizannais afin que ces travaux soient réalisés de la meilleure façon pour l'avenir de notre commune. Les changements climatiques jouant un rôle primordial pour les stations balnéaires des côtes du monde entier.

En vous remerciant

Stéphanie Castaing-Jamet